

PAR COURRIEL

Québec, le 11 août 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-07-150 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 juin dernier, concernant le rapport d'inspection du 28 juillet 2021.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Rapport inspection du 28 juillet 2021, 20 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

pour la directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 3

c. c. Accès à l'information – Bas-Sr-Laurent, dr01acces@environnement.gouv.qc.ca

1 Identification

Date de l'intervention : 2021-07-28	Heure de début : 12 h 45	Heure de fin : 13 h 55
Intervention effectuée par : Brigitte Tremblay		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1	Nom : Myriam Soulière	Fonction : inspectrice

1.1 Demande SO

N° de demande : 200766562	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Via UE destruction d'un barrage de castor et remblai en milieu humide	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301546657	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7470-01-01-0009700	N° de document : 402053516
But de l'intervention : construction d'un chemin dans un milieu humide	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Milieu humide lots 2 774 072 et 2 774 073	
	Nom usuel du lieu :	
	N° du lieu : X2189589	Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 2754072	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,811134390000:-67,579975900000	

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Béton Provincial Itée		8090, rue Boyer Québec (Québec) G2K 1S9	Y2041596	X2189589

4 Condition météo SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	53-54	opérateur de la machinerie	----

5.1 Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :	53-54		

6 Plainte SO

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
-----------------------	------------------------------	---	----------------------	------------------------------	---

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 13	Nombre de photos intégrées au rapport : 12
---	--

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Brigitte Tremblay avec un appareil photo de type Canon powershot ELPH160. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : m : reg-01/trebr01/7470-01-01-0009700/2021-07-28

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

#	Identifications des photos	Modifications apportées
1	4461	ajout 2 flèches rouges
2	4459 + 4460	fusion des photos et ajout une ligne rouge
3	4457 + 4458	fusion des photos
4	4463	ajout une flèche et texte
5	4464 + 4465	fusion des photos

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	plan de localisation
2	Document	2	compte rendu avec M. Jean-Guy Gauthier- le 13 août 2021
3	Document	3	Enregistrement au Fichier central des entreprises de Ferme Jean Guy Gauthier
4	Plan	4	localisation terrains de Ferme J-G. Gauthier
5	Document	5	2 Fiches identit. MH.

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin GPS map84	
2	Autre	gallon à mesurer de 30m	
3	Télémetre	Bushnell sport 600	

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Nous avons reçu une plainte au sujet de travaux de construction d'un chemin sur une digue de castors par Béton Provincial.

13 Description de l'intervention

Myriam et moi nous sommes rendues sur les lieux jusqu'en haut du chemin longeant les champs du 2043 rue du Phare à Matane. Voir la localisation en **Annexe 1**.

Sur les lieux on a d'abord aperçu de la machinerie qui s'affaire à décaper le dessus d'une surface qui nous est apparue comme être un champ agricole. La terre végétale est retirée avec une pelle mécanique, chargée dans 2 camions (identifiés à 23-24 de Matane) et mise en tas sur le bord de la parcelle en travaux, une grande partie de la surface du terrain est déjà décapé. Myriam va s'occuper de vérifier avec le secteur industriel si cette exploitation est autorisée.

On voit que cette zone de travaux connecte avec les travaux que l'on est venu constatés; il y a un milieu humide qui est situé à une centaine de mètre plus bas ou passe un chemin. photo 1

Je me suis identifié auprès du chauffeur de la pelle mécanique, 53-54 opérateur de machinerie pour Béton Provincial.

Je lui ai demandé s'il est présent sur les lieux depuis le début des travaux sur ce chantier ? Il me dit que oui.

Il m'a dit qu'ils ont débutés des travaux vers le 15 juillet 2021 pour construire le chemin qui passe près du marais.

Je lui ai demandé qu'est-ce qu'il y avait à cet endroit avant de faire les travaux ?

Il me dit qu'il y avait une digue boisée juste de la largeur d'un petit buldozer- on a estimé la largeur à 2.5m.

Qu'ils ont ensuite coupé les arbres sur la digue pour faire un pontage et qu'ils ont construit le nouveau chemin en remblayant sur les tiges.

Il précise qu'ils n'ont remblayé que du côté du marais pour faire le chemin et passer des camions.

Et qu'ils ont ainsi un accès direct à la station de lavage de Béton Provincial qui est située à deux lots plus à l'ouest.

Je le remercie.

Myriam et moi nous sommes ensuite rendues à l'endroit où se situe le chemin qui traverse le milieu humide.

La limite du Milieu humide est facilement identifiable par la topographie où le changement de végétation est instantané en bas de pente, il y a présence de saules et d'aulnes. Photo 1

On constate que, du côté droit (Est), le milieu est composé presque exclusivement de Thyphas (quenouilles), le sol est inondé.

il s'agit principalement d'un marais débutant par une petite bande arbustive de 3m de largeur. Photos 2, 3, 4, 6.

On voit du même côté du marais à l'autre extrémité du chemin la présence d'une ouverture dans les quenouilles voir la photo 6,

On a constaté que les eaux sont généralement troubles mais on ne voit pas de courant.

Le pied du remblai est dans l'eau sur toute la longueur du nouveau chemin longeant le côté du marais. Voir les photos

----- il y a non-conformité à l'article 22 al. 1(4) de la LQE

Du côté gauche (Ouest) on identifie un marécage arborescent.

Au pied du remblai du chemin côté du marécage arborescent on voit une petite partie de la digue existante sur laquelle a été déposé le matériel graveleux pour la construction du chemin.

Cette ancienne digue est visible sur la totalité du côté du marécage (112m), il n'y a donc pas eu de remblai ds le marécage de ce côté.

Il y a des arbres sur le bord de la digue qui n'ont pas été coupés, on voit que le milieu est stable depuis longtemps. Photos 5, 7 et 9

La partie marécageuse est inondée à perte de vue, on y voit des saules sp., de l'aulne et des peupliers baumier.

On peut aussi voir le long du marais des têtes des arbres qui ont servis au pontage qui dépassent dessous le remblai, on voit du cèdre sur la photo 4.

13 Description de l'intervention
<p>Un ponceau a été installé (ou plutôt l'existant a été rallongé vers le marais parce qu'il n'y a pas traces de travaux récents sur le ponceau du côté du marécage) au point GPS no.2 de l'Annexe 1, sous le nouveau chemin.</p> <p>Nous avons mesuré la largeur du remblai composant le chemin : il fait 9.5m de largeur J'ai ensuite à l'aide du télémètre vu que la portion du chemin construite dans le milieu humide était de 112m de longueur.</p> <p>Un peu plus loin sur le chemin aménagé qui mène à la station de lavage de Béton Provincial on voit au sol un ponceau (tuyau de béton) de la même dimension que celui installé sous le chemin il est identifié a Béton provincial – photo 6</p> <p>J'ai pris des photos, fin de l'inspection</p>

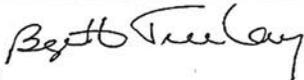
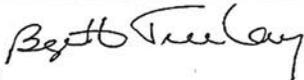
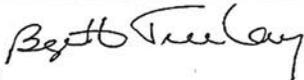
14 Vérification complémentaire à l'intervention	<input type="checkbox"/> SO
<p>Myriam a vérifié avec le secteur industriel, il y a eu dépôt d'une déclaration de conformité pour cette sablière, le secteur industriel va faire les vérifications nécessaires de cette exploitation.</p> <p>La superficie remblayée du chemin en MH; En retirant la largeur estimée de la digue existante d'une largeur de 2.5m (280m2) en calculant un empiètement de 7m x 112m2 du côté du marais il y aurait au moins 784m2 de remblayé en milieu humide</p> <p>Le terrain sur lequel il y a eu des travaux dans un milieu humide appartient Ferme Jean-Guy Gauthier voir le compte rendu de conversation avec monsieur Jean-Guy Gauthier le 13 août 2021 en annexe -</p>	

15 Conclusion
<p>Des travaux de construction d'un chemin par la compagnie Béton provincial ont eu lieu dans un marais ainsi que dans une petite portion de marécage arborescent sans avoir eu d'autorisation au préalable. Ce qui contrevient à l'article 22 al. 1 (4) de la LQE.</p> <p>Il y a une perte encourue d'une superficie estimée à 784m2 de Milieu humide par ces travaux non autorisés.</p>

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO											
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 5%;">1</td> <td style="width: 75%;"> <p>Manquement : Avoir fait des travaux de remblayage dans un marais et un marécage sans avoir obtenu d'autorisation au préalable</p> <p>Référence légale : article 22 al. 1 (4) de la Loi sur la qualité de l'environnement</p> </td> <td rowspan="5" style="width: 20%; text-align: center; vertical-align: middle;"> <p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : B</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : remblai dans secteur éloigné de type agricole</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication : Avec le remblai on a une perte de superficie de plus de 784m2 de MH, modification du régime hydrique possible avec le rehaussement de la digue originale, coupe de végétaux- arbres et arbustes le long du marécage, Émission de poussières et sédiments ds le marais et le marécage de part et d'autre du chemin avec la circulation sur ce chemin.</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible, faible superficie (modéré)</p> <p>Explication : le marais = perte de superficie, dépôt de fins sédiments dedans et talus instable du chemin en gravier où vont circuler des camions tout le long du marais et du marécage.</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	1	<p>Manquement : Avoir fait des travaux de remblayage dans un marais et un marécage sans avoir obtenu d'autorisation au préalable</p> <p>Référence légale : article 22 al. 1 (4) de la Loi sur la qualité de l'environnement</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : B</p>	<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : remblai dans secteur éloigné de type agricole</p>		<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication : Avec le remblai on a une perte de superficie de plus de 784m2 de MH, modification du régime hydrique possible avec le rehaussement de la digue originale, coupe de végétaux- arbres et arbustes le long du marécage, Émission de poussières et sédiments ds le marais et le marécage de part et d'autre du chemin avec la circulation sur ce chemin.</p>		<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible, faible superficie (modéré)</p> <p>Explication : le marais = perte de superficie, dépôt de fins sédiments dedans et talus instable du chemin en gravier où vont circuler des camions tout le long du marais et du marécage.</p>				
1	<p>Manquement : Avoir fait des travaux de remblayage dans un marais et un marécage sans avoir obtenu d'autorisation au préalable</p> <p>Référence légale : article 22 al. 1 (4) de la Loi sur la qualité de l'environnement</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : B</p>										
<p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : remblai dans secteur éloigné de type agricole</p>												
<p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p>Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie</p> <p>Explication : Avec le remblai on a une perte de superficie de plus de 784m2 de MH, modification du régime hydrique possible avec le rehaussement de la digue originale, coupe de végétaux- arbres et arbustes le long du marécage, Émission de poussières et sédiments ds le marais et le marécage de part et d'autre du chemin avec la circulation sur ce chemin.</p>												
<p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible, faible superficie (modéré)</p> <p>Explication : le marais = perte de superficie, dépôt de fins sédiments dedans et talus instable du chemin en gravier où vont circuler des camions tout le long du marais et du marécage.</p>												

16.1 Facteurs aggravants	<input checked="" type="checkbox"/> SO

16.2 Facteurs atténuants	<input checked="" type="checkbox"/> SO

17 Recommandations				
<p>Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré avec facteurs aggravants</p> <p>Ainsi, je recommande de transmettre un avis de non-conformité à Béton Provincial pour avoir fait des travaux non-autorisés dans des Milieux humides en vertu de l'article 22 al. 1 (4) de la LQE. Ainsi considérant la gravité objective du manquement je recommande selon la Directive, d'évaluer la pertinence d'imposer une SAP à cette entreprise pour ce manquement.</p>				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Rédigé par : Brigitte Tremblay</td> <td style="width: 50%;">Fonction : inspecteur</td> </tr> <tr> <td>Signature : </td> <td>Date de signature : 2021-08-13</td> </tr> </table>	Rédigé par : Brigitte Tremblay	Fonction : inspecteur	Signature : 	Date de signature : 2021-08-13
Rédigé par : Brigitte Tremblay	Fonction : inspecteur			
Signature : 	Date de signature : 2021-08-13			

Approuvé par : Martin Guay

Fonction : Chef hydrique et de la qualité de l'eau

Signature :



Date : 2021-08-06

Commentaires : En accord avec la recommandation. Préparer la synthèse des éléments en vue de soumettre une SAP.



IMG_4461.JPG

1- vue du nouveau chemin construit, on voit bien le début de la zone humide(flèche)



IMG_4459 + 4460.jpg

2- d'un côté droit on voit le marais et du gauche un marécage, on a mesuré 9,5m de largeur le chemin construit sur 112 m de longueur



IMG_4457+ 4458.jpg

3- travaux de remblai se sont fait du côté du marais

Béton Provincial- Matane construction d'un chemin en MH
le 29 juillet 2021



IMG_4468.JPG
4- le marécage est inondé



IMG_4469.JPG
5- on voit ici l'ancienne digue qui visible tout le long du marécage. Le nouveau chemin a été construit sur une partie du remblai existant



IMG_4467.JPG
6- présence d'un tuyau sur le chemin avec le nom de Béton provincial dessus -

Béton Provincial- Matane construction d'un chemin en MH
le 29 juillet 2021



IMG_4462.JPG

4- le marais constitué de Thypha à 99%, on voit ici les tiges d'arbres placés (cèdres) qui ont été placées sous le remblai du chemin qui ressortent du côté du marais



IMG_4463.JPG

5- le marécage est inondé , ici il y a un ponceau qui a été installé

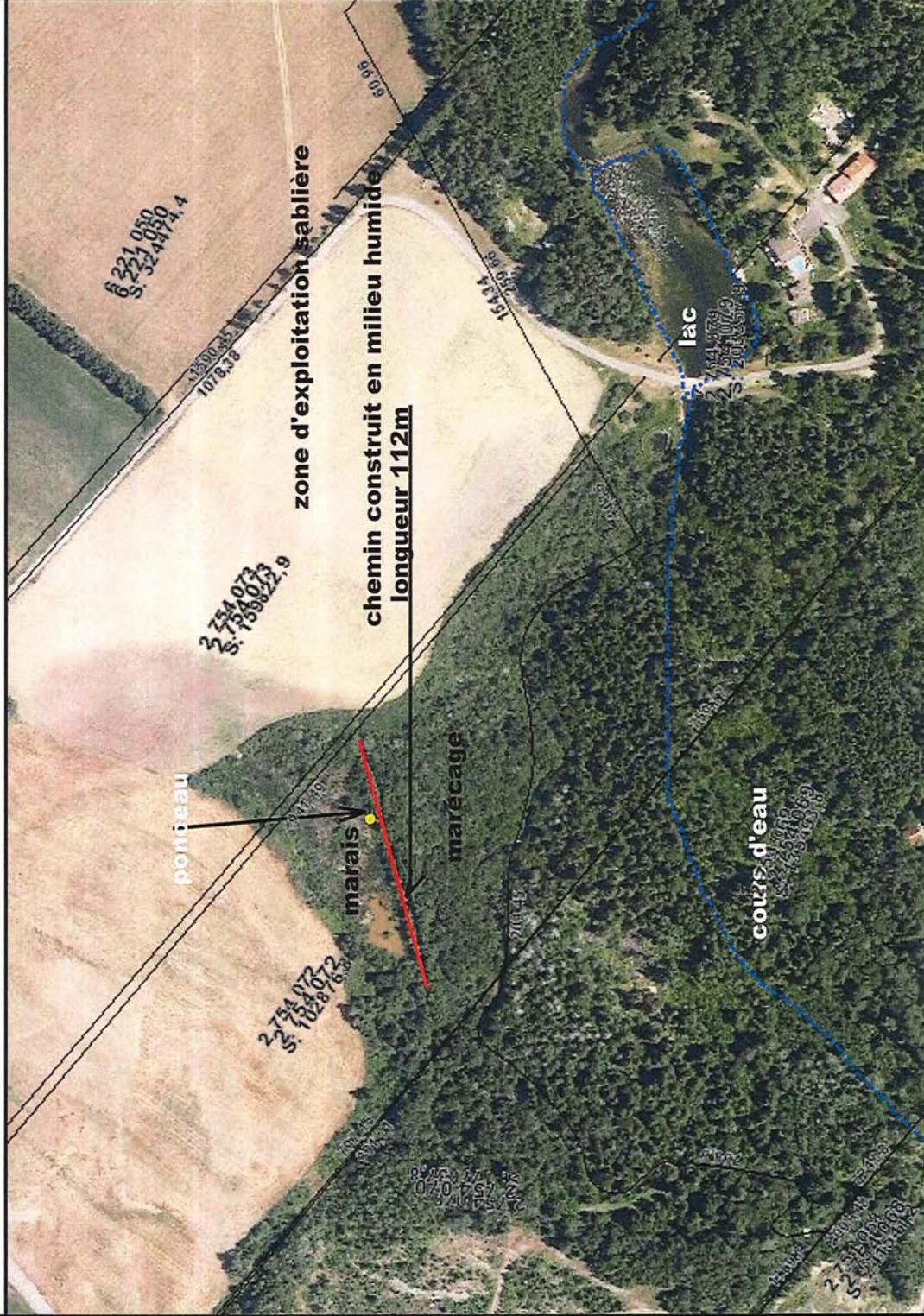


IMG_4464 + 4465.jpg

6- à la limite ouest du nouveau chemin, il y a un petit étang de connecté au marais

construction d'un chemin dans un milieu humide Matane

Béton Provincial Itée

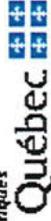


Échelle : 1 / 2 766

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2021

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques



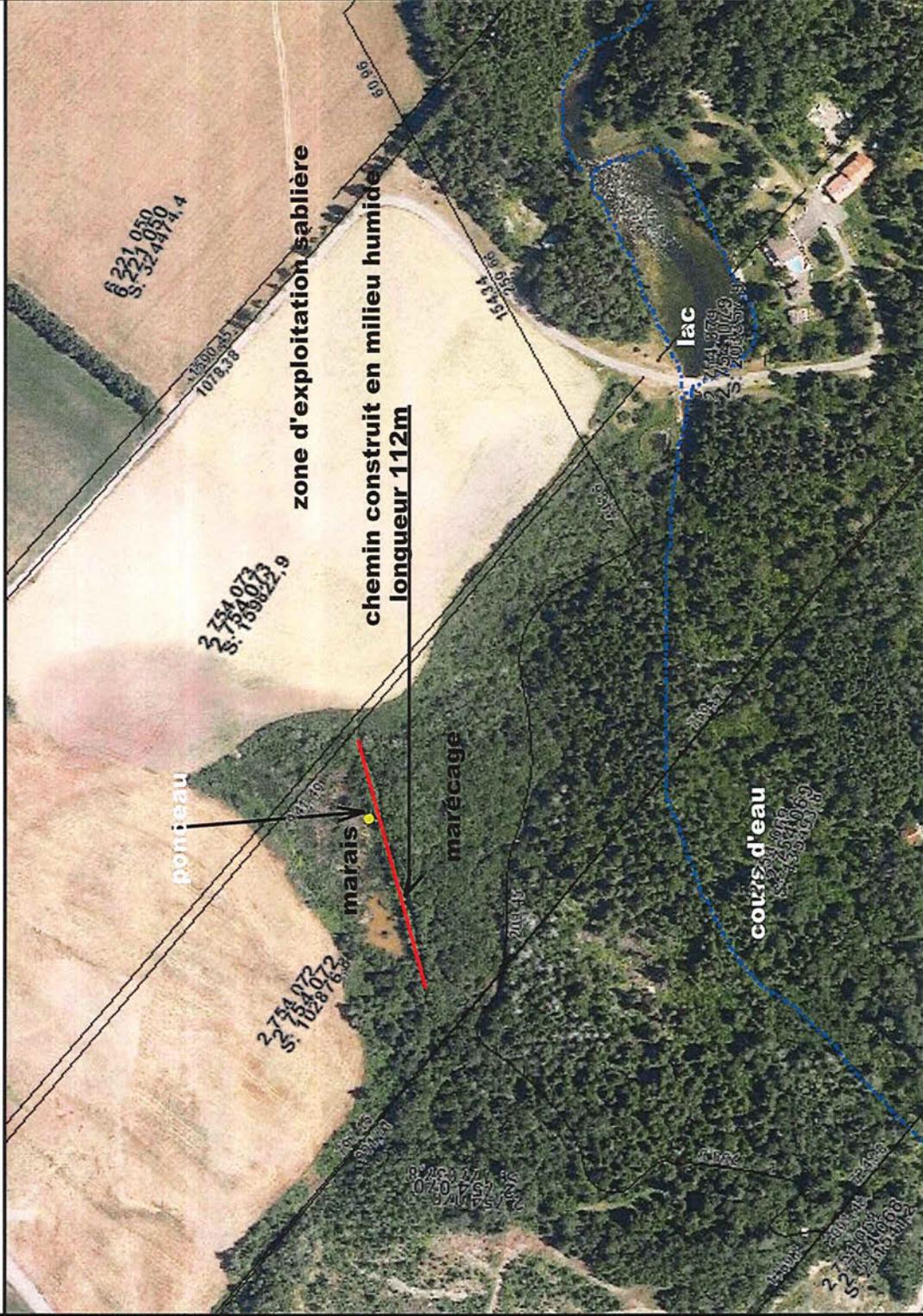
Préparé par:
Brigitte Tremblay
Contrôle du Bas St-Laurent (C)
2021-08-06

- ▲ Dimensions des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Dimensions des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Dimensions des lots, disponibles à 1:5 000
- ▲ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▲ Numéros et superficies des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Numéros et superficies des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Numéros et superficies des lots, disponibles à 1:5 000
- Annotations - Nom de cadastre (3 pt)



construction d'un chemin dans un milieu humide Matane

Béton Provincial Itée



Échelle : 1 / 2 766



- ▲ Dimensions des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Dimensions des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Dimensions des lots, disponibles à 1:5 000
- ▲ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc)
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:5 000
- ▲ Numéros et superficies des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Numéros et superficies des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Numéros et superficies des lots, disponibles à 1:5 000
- Annotations - Nom de cadastre (3 pt)

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2021

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Préparé par:
Brigitte Tremblay
Contrôle du Bas St-Laurent (C)
2021-08-06

COMPTE RENDU DE CONVERSATION

Téléphonique Entrevue au bureau Entrevue ailleurs :

(spécifier le lieu de la rencontre)

DATE : 13 août 2021 HEURE : 10,15

NOM DE L'INTERLOCUTEUR : monsieur Jean-Guy Gauthier

ADRESSE CIVIQUE : 243m. rue du Phare Ouest matane
(N°) (Rue) (Municipalité) (Code postal)

TÉLÉPHONE : 53-54 REPRÉSENTANT DE : Ferme Jean-Guy Gauthier

OBJET : travaux de construction d'un chemin DANS UN Milieu humide sur son terrain par Béton PROVINCIAL

N/RÉFÉRENCE : 7470-01-01-0009700

RÉSUMÉ DE LA CONVERSATION

J'ai contacté monsieur Jean-Guy Gauthier et lui ai expliqué le but de mon appel.
Béton provincial a construit un chemin dans un milieu humide près de la sablière sur sa propriété.

Il me dit qu'il avait demandé à Béton Provincial de passer là pour éviter de briser une portion de ses chemins.
Il me dit qu'il y aura du transport du sable par la compagnie Béton Provincial au cours des prochaines années pour cette sablière et que ses chemins ne sont pas conçus pour les gros camions, ils seraient brisés.

Il me dit qu'il y avait déjà un chemin qui passait là. Après avoir discuté de l'état des lieux avant les travaux Il me dit qu'effectivement le nouveau chemin est beaucoup plus large que la digue originale qui était boisée et sur laquelle il y avait un petit chemin.

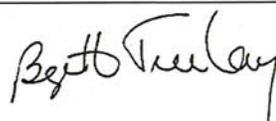
Je lui ai parlé des objectifs gouvernementaux de « pas de perte de MH », Il m'a dit que ce n'était pas comme ça avant c'est des castors qui ont éclusé dans le secteur qui ont formé cette zone.

Je lui ai dit que le milieu est un marécage bien établi en amont et un marais en aval de la digue et qu'il ya eu remblai sur presque 800m². Et que des travaux à cet endroit nécessitaient une autorisation environnementale.

Il me dit qu'il ne savait pas et de voir avec Béton Provincial.

Je l'ai informé que nous avons déjà transmis un ANC à Béton Provincial pour ces travaux non-conformes et demandé la remise en état des lieux.

Je le salue, fin de conversation

c. c. : _____ SIGNATURE : 

DATE DE RÉDACTION : 13 août 2021

COMPTE RENDU DE CONVERSATION

Téléphonique Entrevue au bureau Entrevue ailleurs :

(spécifier le lieu de la rencontre)

DATE : 5 août 2021 HEURE : 13 : 50

NOM DE L'INTERLOCUTEUR : 23-24

ADRESSE CIVIQUE : _____
(N°) (Rue) (Municipalité) (Code postal)

TÉLÉPHONE : 23-24 REPRÉSENTANT DE : 23-24

OBJET : Machinerie vs travaux sur les terrains situés en haut du Ranch du Phare Ouest

N/RÉFÉRENCE : 7470-01-01-0009700

RÉSUMÉ DE LA CONVERSATION

J'ai contacté 23-24 concernant la présence de la machinerie de 23-24 sur le terrain où j'ai fait une inspection la semaine dernière.

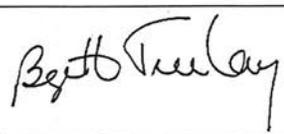
Je m'identifie et lui explique le contexte, je lui dis que je voudrais savoir qui est 53-54 ? elle me dit que c'est son employé il est responsable d'opérer la machinerie louée à Béton provincial et qu'ils ont un boteur et une pelle mécanique sur place. Les deux camions hors route ne lui appartiennent pas.

Je lui ai mentionné que nous avons constaté des travaux non autorisés dans un milieu humide pour faire un chemin et que l'aire d'exploitation ne serait pas autorisée.

Elle me dit qu'il devient difficile pour eux de vérifier que toutes les autorisations ont été obtenus de leur clients, voir! impossible...

je la remercie de sa collaboration.

fin de conversation

c. c. : _____ SIGNATURE : 

DATE DE RÉDACTION : 5 août 2021

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2021-08-13 13:22:54

État des informations

Identification de l'entreprise

Ferme J-G Gauthier

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

1160184645

Nom

9105-5798 QUÉBEC INC.

Adresse du domicile

Adresse

2043 av. du Phare O
Matane (Québec) G4W3M6
Canada

Adresse du domicile élu

Adresse

Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation

2001-06-26

Statut

Immatriculée

Date de mise à jour du statut

2001-06-26

Date de fin d'existence prévue

Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique

Société par actions ou compagnie

Date de la constitution

2001-06-18 Constitution

Régime constitutif

QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ,
C. C-38

Régime courant

QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C.
S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements

2018-04-11

Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle

2020-09-09 2020

Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021

2021-10-01

Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020

2020-10-01

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	0112
Activité	Élevage de bovins de boucherie
Précisions (facultatives)	FERME D'ÉLEVAGE

2^e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 1 à 5

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	GAUTHIER, JEAN-GUY
Adresse	2043 av. du Phare O Matane (Québec) G4W3M6 Canada

Deuxième actionnaire

Nom	GAUTHIER, MARIE-HÉLÈNE
Adresse	2043 av. du Phare O Matane (Québec) G4W3M6 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Liste des administrateurs

Nom	GAUTHIER, JEAN-GUY
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président, Secrétaire
Adresse	2043 av. du Phare O Matane (Québec) G4W3M6 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0002 - CENTRE ÉQUESTRE DU PHARE OUEST (Établissement principal)	2043 av. du Phare O Matane (Québec) G4W3M6 Canada	Hippodromes (9643)

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-09-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-09-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-04-11
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-10-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-09-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-09-23
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-09-11
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-07-25
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-09-25
Déclaration annuelle 2011	2011-08-23
État et déclaration de renseignements 2010	2010-08-10
État et déclaration de renseignements 2009	2009-09-12
État et déclaration de renseignements 2008	2009-01-08
Déclaration modificative	2007-12-07
État et déclaration de renseignements 2007	2007-08-04
Avis de correction	2006-09-15
État et déclaration de renseignements 2006	2006-08-30
Déclaration annuelle 2005	2006-02-15
Déclaration annuelle 2004	2005-01-27
Déclaration annuelle 2003	2004-01-30
Déclaration annuelle 2002	2003-01-10
Déclaration initiale	2001-08-30
Certificat de constitution	2001-06-26

Index des noms

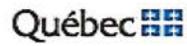
Date de mise à jour de l'index des noms 2009-01-08

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
9105-5798 QUÉBEC INC.		2001-06-18		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

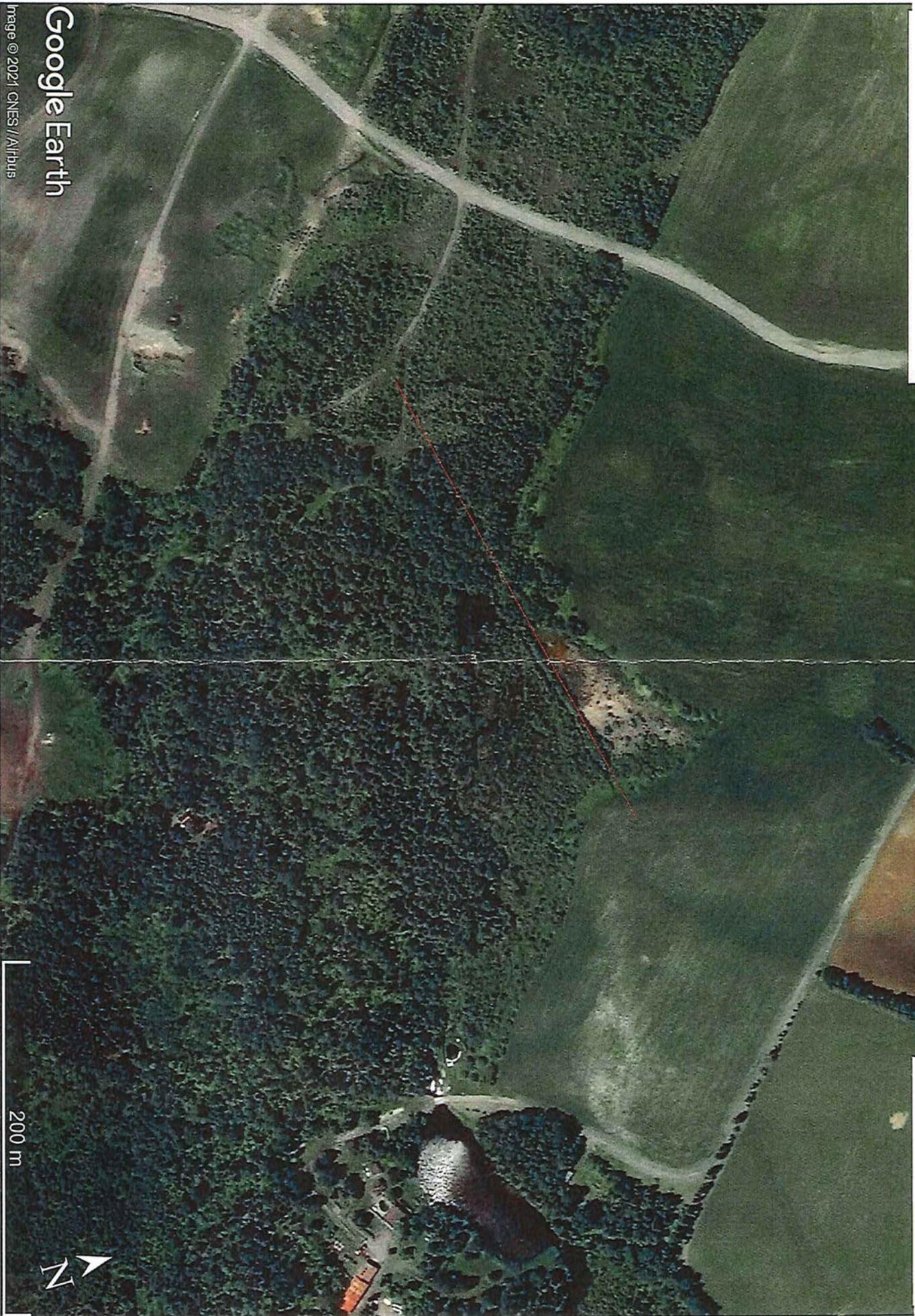
Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
CENTRE ÉQUESTRE DU PHARE OUEST		2007-12-07		En vigueur
FERME JEAN-GUY GAUTHIER		2001-08-30	2009-01-08	Antérieur



© Gouvernement du Québec

Localisation travaux en milieu humide

Légende
0 Sans titre - Polygone



Google Earth

Image © 2021 CNES / Airbus

200 m



Carte sans titre

Rédigez une description pour votre carte.

Légende



Sans titre - Polygone



Google Earth

Image © 2021 CNES / Airbus

200 m



Carte sans titre

Rédigez une description pour votre carte.

Légende

 Sans titre - Polygone



Google Earth

Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Image © 2021 CNES / Airbus

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2012)

Section 1

Numéro placette : <u>1</u>	Date: <u>28 juin 21</u>
Numéro point GPS ou lat.long:	Nom évaluateur(s): <u>P. Trudel</u>
Photos :	Numéro échantillon: <u>Mataux beton provincial</u>

Section 2 - Description générale du site

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain <u>Palustre</u> Lacustre
	Situation : <u>Terrain plat</u> - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier
	Présence de Micro-cuvettes : oui - <u>non</u> % de creux / % bosses :
	La végétation est elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : <u>remblai de terre</u>
	Les sols sont ils perturbés ? <u>remblai</u> oui non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
	L'hydrologie est elle perturbée ? <u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE):
	Est-ce un milieu anthropique oui <u>non</u>
	Est-ce un barrage de castor oui <u>non</u> % de la placette

Section 3 - HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface <u>oui</u> non
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé <u>2</u>
3B	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 4 : <u>En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau</u> 5 : Traversé par un cours d'eau 6 : Aucun cours d'eau
	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires
	<input checked="" type="checkbox"/> Inondé
	<input type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm
	<input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...)
	<input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments
	<input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri)
	<input type="checkbox"/> Litière noirâtre
	<input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)
	<input type="checkbox"/> Écorce érodée
	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol
	<input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs
	<input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond
	<input type="checkbox"/> Racines adventives

Section 4 - SOL inondé

4A	Horizon organique : _____ cm - fibrique - mésique - humique	Profondeur de la nappe : _____ cm						
	Profondeur du roc (si observée) : _____ cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : _____ cm	Classe de drainage :						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : _____ cm	Présence de seepage : oui non						
4B	Cas complexes : sols rouges - texture sableuse - Orstein - Fragipan							
	Description du profil de sol (pour référence ultérieure, ou si le diagnostic d'hydromorphie du sol est incertain)							
	Profondeur min (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste

